

Pièce jointe n°2 : Somme des dix rémunérations les plus élevées des agents relevant du ministère de la justice pour l'année 2023



Les 10 rémunérations brutes les plus élevées au ministère pour l'année 2023



Les rémunérations présentées proviennent des retours de paie de la DGFiP et concernent la Paie sans Ordonnancement Préalable (PSOP) du titre 2 versée par les programmes de la justice, CSM compris. Le montant par agent représente la somme du traitement indiciaire brut additionné à la NBI, aux primes et indemnités diverses. Pour les agents payés par plusieurs programmes du ministère au cours de l'année (mobilité, indemnités) ; ce montant correspond à la somme de ses rémunérations, tous programmes confondus. Les indemnités de résidence (IR) et les indemnités de résidence à l'étranger (IRE) sont pris en compte dans ce tableau. Les rappels de l'année précédente perçus sur l'année de référence sont comptabilisés. Le périmètre correspond à celui décrit dans la note de la DGAFP du 30 janvier 2020 '30-01-2020 - Conditions de mise en oeuvre de la publication des dix plus hautes rémunérations'.

Rémunérations brutes

Siren	Dénomination de l'employeur	Année	Somme des 10 plus hautes rémunérations brutes en euros	Nombre de femmes bénéficiaires	Nombre d'hommes bénéficiaires	Durée cumulée en nombre de mois	Commentaires
110010014	MINISTÈRE DE LA JUSTICE	2023	1947513,11	3	7	120	